



2015

COMMUNIQUE

STATUTS DE L'UPE06

Article 1 : Objet

L'UPE 06 a pour objet :

- D'assurer la défense et la promotion des employeurs et des entreprises dont le siège ou un établissement est situé dans le département des Alpes Maritimes (06) de tous secteurs d'activité professionnelle, de toutes dimensions et de mettre en œuvre les moyens nécessaires dans le respect de l'intérêt commun à l'Entreprise ;
- De fédérer la représentation locale du **MEDEF** et de la **CGPME**, d'animer cette union par des actions communes ;
- D'étudier, promouvoir et animer sur le plan local, régional et national, tout ce qui engage la fonction patronale, aussi bien dans l'exercice de ses droits que dans celui de ses devoirs ;
- De traiter toutes thématiques économiques, sociales, sociétales, environnementales dans le respect de l'intérêt général.

A cette fin, l'UPE06 est adhérente aux organisations MEDEF et CGPME, candidates à la Représentativité.